

PETITE ENFANCE



Relais des Assistants Maternels (RAM)

C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et professionnelles de la petite enfance. Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (communes, com /com,,), un centre intercommunal, d'action sociale, une association...

Le RAM est animé par des professionnels de la petite enfance. Les parents, futurs parents, peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le Ram apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par le Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

La CAF, le cas échéant la MSA, participent au financement des RAM en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.

**Les ateliers éducatifs ont lieu Salle de la Marelle
le lundi des semaines impaires
hors vacances, de 9h15 à 11h15
Ces ateliers sont ouverts
aux parents accompagnés de leurs enfants
et aux assistants maternels.**

« Relais assistants maternels »

Centre activités de l'Etang
5, rue de Savennières
49170 Saint Georges sur Loire

Pour plus d'infos :

02 41 36 01 62
06 83 28 09 93
06 70 56 84 38

relaiscantonstgeorges@boiteamalice.org
ramcantonstgeorges@boiteamalice.org



JEUNESSE

Bouge ta commune

BTC existe depuis janvier 2011. Environ 15 jeunes entre 13 et 17 ans participent à ce rassemblement de jeunes. C'est un groupe ouvert, le conseil n'est pas formalisé. Ces jeunes, avec Clémence CADEAU, animatrice au Centre social L'Atelier bâtissent des projets de voyages, de sorties, de réalisations... Si tu souhaites participer viens nous voir aux dates suivantes, salle des élus à la Mairie de Saint Martin :

Vendredi 13 Septembre 2019 20h – 21h30
Vendredi 4 Octobre 2019 20h – 21h30
Vendredi 8 Novembre 2019 20h – 21h30
Vendredi 6 Décembre 2019 20h – 21h30
Vendredi 10 Janvier 2020 20h – 21h30
Vendredi 7 Février 2020 20h – 21h30
Vendredi 6 Mars 2020 20h – 21h30
Vendredi 10 Avril 2020 20h – 21h30
Vendredi 15 Mai 2020 20h – 21h30
Vendredi 5 Juin 2020 20h – 21h30



Contact et renseignements :

Clémence CADEAU : 06 81 98 01 58
Mail : animateurjlm@csi-latelier.fr

Naturo'Potes

Le rendez-vous des 8-13 ans curieux de nature, tous les samedis !

Le Club Nature poursuit ses aventures ! Ce rendez-vous permet aux enfants de se sensibiliser à la nature sur différents sites du territoire, à travers : des moments d'observation des insectes, des oiseaux, des plantes ; des ateliers bricolage où ils sont amenés, par exemple, à confectionner leurs arcs, des nichoirs, des hôtels à insectes, des herbiers; des moments d'apprentissage sous forme de jeux (reconnaissance végétale, cycle des abeilles, rapaces des environs...).



Contact

Loïc MOY : 06 25 60 94 31

JEUNESSE

Le club nature junior

Le club nature junior est rattaché au GIC (groupement d'intérêt Cynégétique) l'Auréole à St Léger des Bois. Il est régi par l'association faune sauvage.

Créé en octobre 2010, le club est réservé aux enfants des communes dites des 4 saints (St Léger, St Martin, St Jean et St Lambert).

L'effectif est limité à 20 enfants de 9 à 11 ans.

Pour plus d'infos :

Jean-Bernard LEFIEVRE : 06 73 35 11 15

Espace loisirs itinérants par l'union d'Anjou

L'espace de loisirs itinérant, plus communément appelé l'Union d'Anjou propose chaque été, 2 semaines d'activités sportives aux jeunes Foliosains âgés de 8 à 17 ans. Au programme : Torball, Kinball, thèque, Mólki, grands jeux, roller, ultimate, jeux de société, arts du cirque, fléchettes...



Pour plus d'infos :

Jean-Michel BASTIEN : 02 41 22 48 65



Les enfants lors des deux semaines multisports (été 2017)

PETITE ENFANCE

Assistantes maternelles indépendantes

Elle a pour rôle d'accueillir des enfants de 3 mois à 18 ans, lorsque leurs parents travaillent. Elle peut s'occuper de 1 à 4 enfants en même temps et travaille en général pour plusieurs familles, à son domicile ou celui des parents. Son logement est agréé par la Protection Maternelle infantile - Prévention et Promotion de la Santé Familiale (PMI- PPSF) du conseil départemental.

Les assistantes maternelles indépendantes à Saint Martin :

- RAIMBAULT Alette
10 rue du Pâtis 02 41 39 36 96
- JACOB Nathalie
7 rue du Point du Jour 02 41 39 57 11
- TEMPEZ Mathilde
Champ de l'Aubinière 09 50 78 11 94
- RIONDET Nadège
1 rue des Fougères 07 67 83 55 19
- HERVÉ Alexandra
7 rue des carrières
02 41 48 77 25 ou 06 48 12 01 28
- GARCIA Aliénor
3 rue des Fougères
02 41 24 10 24

Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Lieu d'accueil pour les jeunes enfants. Plusieurs assistantes maternelles font le choix d'exercer ensemble leur métier, au sein d'un local commun hors de leur domicile personnel.

Ces maisons sont reconnues depuis 2009, sur le plan national ; leur existence est confirmée par la Loi du 9 juin 2010 (Loi n°2010-625). « Par dérogation à l'article 421-1, l'assistante maternelle peut accueillir des mineurs au sein d'une maison d'assistantes maternelles. Le nombre d'assistantes maternelles dans une même maison ne peut excéder quatre ».

La capacité d'accueil du lieu est définie dans chaque projet en fonction du local utilisé, du nombre d'assistantes maternelles regroupées, de leurs expériences et compétences. Comme toutes les assistantes maternelles indépendantes, elles demeurent salariées des parents employeurs avec un contrat établi pour chaque enfant accueilli.

Céline BOG et Magali BRUNEAU
1,2,3 TANINOUL-Olivraie-02 41 39 89 56

